

Perte d'un poste d'enseignant spécialisé SEGPA Collège Henri SELLIER Suresnes

La SEGPA d'Henri Sellier

C'est une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté au sein du collège. Les élèves bénéficient d'un enseignement encadré et individualisé dispensé par des professeurs spécialisés. Elle s'adresse aux élèves qui ont des grandes difficultés scolaires dans le « LIRE ECRIRE et COMPTER ». Notre SEGPA accueille aussi de plus en plus d'élèves en situation de handicap (actuellement 20 % de nos effectifs).

De plus, elle offre aujourd'hui une préformation professionnelle dans deux domaines à partir de la 4ème :

- Métiers de l'Habitat (HAB)
- Hygiène Alimentation Services (HAS).

Actuellement, lors de la rentrée 2012, seront inscrits 1303 collégiens putéoliens et 1538 collégiens suresnois. Il n'existe qu'une seule SEGPA pour ces deux villes et jusqu'à aujourd'hui, elle ne peut accueillir que 64 élèves maximum.

Les faits

L'Inspection Académique vient d'annoncer la quantité d'heures d'enseignement attribuée à la SEGPA pour l'année 2012-2013. La SEGPA du collège Henri Sellier perd 25h, ce qui correspond à la suppression d'un poste d'enseignant spécialisé en SEGPA.

Il n'y aura donc plus 3 enseignants pour quatre niveaux de classe mais seulement 2. Cela entraînera des grandes modifications dans le fonctionnement des classes de la SEGPA l'an prochain.

Cette suppression de poste semble contredire les objectifs annoncés par l'Inspecteur d'Académie des Hauts de Seine lors de la rentrée 2011. En effet, un des objectifs 2012 de l'Inspection Académique des Hauts de Seine réside dans la proposition de parcours d'orientation personnalisée et notamment dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. (voir Annexe 1). Rappelons que la SEGPA est une structure favorisant les parcours personnalisés et la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Cette suppression de poste en SEGPA apparaît aussi en contradiction avec la volonté de développer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers dans le second degré.

En effet, Madame ZELMATI, Inspectrice responsable de l'Adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés dans le 92 précise d'une part que la scolarisation des élèves handicapés a beaucoup augmenté ces dernières années et d'autre part que le département des Hauts de Seine manque de « structures » adaptées dans le second degré. (Annexe 2)

CONSEQUENCES : si la SEGPA perd un poste à la prochaine rentrée 2012-2013,

Concrètement,

- Elle devra constituer une classe double niveau 6^{ème}-5^{ème} comprenant des élèves à besoins spécifiques et individuels.

Les élèves de SEGPA sont des collégiens à part entière. Leur programme est le même que celui des classes de collège mais adapté. Or, le double niveau n'existe pas au collège.

Le double niveau est difficile à gérer en SEGPA car les élèves ont un certain manque d'autonomie et doivent être particulièrement encadrés.

- Les classes de 4^{ème}–3^{ème} seront regroupées lors de certains cours (anglais, EPS, arts plastiques, ...)
- Elle ne pourra plus assurer un enseignement adapté et un suivi personnalisé dans de bonnes conditions.
- Dès la rentrée prochaine, la SEGPA de Suresnes offrira moins de places, plus que 48 places ! Des élèves affectés en SEGPA devront s'inscrire dans des villes plus lointaines s'il reste des places disponibles. D'autres rejoindront les classes de collège ordinaire, dans laquelle ces élèves n'auront peu de chance de réussite compte tenu des difficultés qu'ils rencontrent.
- Cette perte entraînera la fermeture de la SEGPA dans les 4 ans à venir.

Les points forts de la SEGPA Henri Sellier :

- Très bons résultats en fin de 3^{ème} :
 - 100 % de réussite à l'examen du CFG
 - Insertion pour tous dans des formations professionnelles.
- Participation à de nombreux projets culturels, scientifiques et professionnels
- Les classes scolaires sont dotées d'un matériel neuf et de la dernière technologie (2 tableaux numériques interactifs, une classe nomade, du mobilier neuf, des vidéos projecteurs, des imprimantes, et des ordinateurs dans chaque classe...).

Les ateliers professionnels ont été refaits à neuf à l'été 2011 grâce à un important investissement financier du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Pourquoi les professeurs du Collège Henri Sellier soutiennent la SEGPA ?

Parce qu'ils reconnaissent l'utilité de la SEGPA, parce qu'ils savent que les élèves en grande difficulté scolaire ne pourront pas suivre en Collège classique et qu'ils ne pourront pas leur venir en aide. Ils savent que ces élèves risqueront un décrochage rapide et irrémédiable, scolaire tout d'abord, puis social dans le futur.

Actions prévues :

- Réunion d'information pour les parents d'élèves scolarisés en SEGPA vendredi 10 février 18h30, présence possible d'associations de quartier et de représentants politiques.
- Tracts distribués par les représentants de parents d'élèves aux écoles élémentaires de Suresnes et Puteaux. Distribution à partir du vendredi 10 février à la sortie des écoles.
- Installation de banderoles devant le collège et devant la SEGPA à partir du lundi 13 février afin de sensibiliser les parents d'élèves et les gens du quartier.
- Vote du conseil d'administration contre la nouvelle DHG du collège Henri Sellier
- Envoi de courrier au Conseil Général
- Délégation à l'inspection académique des Hauts de Seine
- Délégation à la mairie de Suresnes
- Pétition papier et électronique
- Mobilisation le 8 mars avec parents, élèves, professeurs, journalistes, associations, représentants politiques...

Annexe 1 : dossier de rentrée 2011 de l'Inspecteur d'Académie des Hauts de Seine

http://www.ac-versailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2011-09/2011-09-14_dossier_de_rentree_web_2011-09-14_22-12-53_50.pdf

Page 1 : Un des objectifs 2012 de l'Inspection Académique des Hauts de Seine réside dans la proposition de parcours d'orientation personnalisée et notamment dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Le mot de l'Inspecteur d'académie



L'année scolaire 2011-2012 s'ouvre sur le nouveau projet académique « Horizon 2015 ». Dans la continuité des actions engagées et sur la base des progrès enregistrés, il s'agit de renforcer et d'homogénéiser les résultats des élèves, de créer les conditions de leur réussite, d'accompagner les écoles et les établissements, et de valoriser les compétences des personnels de l'académie.

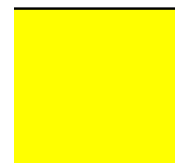
L'Éducation nationale dans les Hauts-de-Seine continuera de prendre toute sa place dans la réalisation de ces objectifs, à travers la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école et au collège, désormais conçus comme l'entité du socle commun de connaissances et de compétences. La réforme du lycée se poursuit en première. Les nouvelles séries technologiques S. T. I. 2 D, S. T. L., S. T. D. 2 A sont lancées.

Il s'agit aussi de proposer des parcours scolaires adaptés à chaque élève, pour lui permettre de construire un parcours d'orientation personnalisé. Les internats d'excellence continueront d'offrir à des élèves motivés les conditions d'étude et d'hébergement qu'ils n'ont pas chez eux. Une attention particulière sera portée à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers : handicapés, mais aussi les non francophones ou les absentéistes et les décrocheurs.

L'enjeu est bien de permettre à chaque élève d'aller au bout de ses possibilités, dans un cadre propice au travail et à la réussite. Le dispositif ECLAIR (Écoles Collèges Lycées Ambition Réussite) ou le nouvel élan donné au programme Cours le matin, sport l'après-midi témoignent de la capacité du système éducatif à innover.

Les enseignants qui sont les premiers artisans de la réussite de nos élèves se voient proposer un nouveau pacte de carrière. L'accueil et l'accompagnement des enseignants stagiaires sont l'objet d'une attention toute particulière, avec la mise en œuvre d'un tutorat de proximité. Des masters en alternance viendront diversifier les voies d'accès au métier.

Je souhaite aux élèves, à leur famille et à tous les collègues de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine une excellente année scolaire.



Édouard Rosselet



- Une moyenne de 10 % des élèves accueillis en SEGPA dans les Hauts de Seine bénéficient d'un P.P .S pour élèves handicapés. La SEGPA du Collège Henri Sellier de Suresnes en accueille 19%.
- La SEGPA du collège Henri Sellier de Suresnes vient de subir pendant l'été 2011, des travaux de mise en conformité, financés par le Conseil Général.

L'enseignement adapté

■ Dispositifs de remédiation ou d'excellence

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)

Dans les Hauts-de-Seine, 21 SEGPA accueillent environ 1 100 élèves, répartis sur près de 80 classes de 16 élèves. 10 % des élèves accueillis bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (P. P. S. pour élèves handicapés).

Ces classes bénéficient d'un taux d'encadrement important, d'enseignants formés spécifiquement et d'un enseignement préprofessionnel dispensé dès la classe de 4ème en sus de l'enseignement général adapté.

L'orientation en SEGPA est généralement proposée par l'école ou l'établissement scolaire de l'élève, en accord avec sa famille. Cette proposition est examinée par la Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (C. D. O. E. A.). La C. D. O. E. A. émet un avis, transmis aux parents pour accord. Cet avis et la réponse des parents sont transmis à l'Inspecteur d'académie, qui décide de l'affectation de l'élève.



ZOOM

Les champs professionnels en SEGPA

La Segpa du collège Georges Pompidou ouvre à la rentrée prochaine le champ « vente distribution magasinage » où les élèves pourront découvrir les métiers liés à la vente et à la logistique. Ils se verront offrir, en sortant de 3^e, la possibilité d'intégrer un C. A. P. « employé de vente spécialisé » dans un lycée professionnel proche de leur établissement d'origine.

Des travaux de mise en conformité sont prévus pour les Segpa des collèges Jean Macé de Clichy et Henri Sellier de Suresnes.

Dans un travail partenarial avec le Conseil général, la carte des champs professionnels du département a été redéfinie. Elle met en cohérence la carte des formations professionnelles du bassin avec un objectif de mise en place pour la rentrée 2015.

Page 2 : Madame ZELMATI, Inspectrice responsable de l'Adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés dans le 92 précise d'une part que la scolarisation des élèves handicapés a beaucoup augmenté ces dernières années et d'autre part que le département des Hauts de Seine manque de « structures » adaptées dans le second degré.

■ Intervention de Mme Zelmatti, inspectrice ASH du 92

■ Le panorama de la scolarisation sur le 92 :

En 3 ans la scolarisation des élèves handicapés a augmenté de 41 % sur le 92 passant de 2570 élèves à 3620. 61% des élèves sont dans le 1^{er} degré.

Le 1^{er} degré

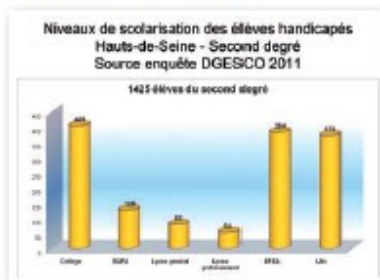
Au sein du 1^{er} degré, 74 % des élèves sont scolarisés en individuels, 26 % en dispositif CLIS. 62% des troubles scolarisés sont d'ordre cognitifs et psychiques, 12 % des troubles du langage, 11 % des troubles moteurs. La part des troubles cognitifs (CLIS 1) représente 80 % des enfants de CLIS.



Le second degré

représente 39 % des élèves handicapés scolarisés soit 1425 élèves. 74% des élèves le sont en scolarisation individuelle. Le niveau collège, toutes formes confondues (individuelle, EGPA ou ULIS) représente 64% sachant que 27 % restant le sont en EREA. Établissements régional adapte très particulier à notre département qui vient biaiser les statistiques. En effet les EREA ont un recrutement national et sur le 92 nous avons 3 gros EREA.

Seuls 10 % des élèves sont en lycée général ou professionnels



Nous voyons donc que nous avons une grosse "déperdition" d'élèves entre le 1^{er} degré et le second degré et au sein du second degré entre le collège et le lycée.

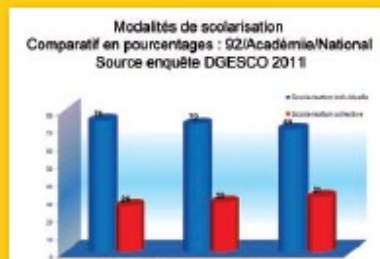
Nous sommes donc encore loin de pouvoir proposer aux jeunes un parcours de scolarisation et de professionnalisation qui répond aux nombres de sortant de primaires.

C'est bien pourquoi nous axerons fortement nos projets de travaux dans le groupe HANDISCOL sur ce sujet là.

Dans le second degré les troubles moteurs représentent 28 % dû à la présence de l'EREA Toulouse Lautrec handicap moteur.

■ Comparaison entre le 92 l'Académie et le national

Le 92 scolarise plus en 1^{er} degré 74 % que l'Académie 72 % et le National 69 %
Nous retrouvons bien là notre retard pour les débouchés de second degré.



■ Les dispositifs scolaires et les perspectives de la rentrée 2011

Situation 2010 :

- ▲ 64 Clis et classes spécialisées délocalisées
- ▲ 41 ULIS et classes spécialisées délocalisées en collège
- ▲ 5 ULIS en lycée professionnel

Ouvertures 1^{er} degré 2011 :

- 3 CLIS 1
- ▲ Courbevoie : école Logie CAYLA
- ▲ Boulogne : école Denfert-Rochereau
- ▲ La Garenne-Colombes: André MARSAULT

Ouvertures 2nd degré

- 4 ULIS Troubles des Fonctions Cognitives
- ▲ Neuilly : Collège Théophile Gautier
- ▲ Saint-Cloud : Collège Charles Gounod
- ▲ Clamart : Collège Alain Fournier
- ▲ Bourg-la-Reine : Evariste Galois

Unités d'Enseignement

- ▲ Châtillon: IMP "Le Cèdre" 1+24h
- ▲ Clichy: IME "Les Tilleuls" 3,5+1dir+12h
- ▲ Colombes: IMPro "Hoffer" 1+12h

Un maillage donc qui se poursuit mais encore trop peu de solutions de vrai parcours professionnels pour nos jeunes sortants de collège.

Annexe 3 : Dotation horaire globale (DHG) des collèges et lycées des hauts de seine

Ci- dessous : situation du collège Henri Sellier de Suresnes

Pour Information, les effectifs de la SEGPA du collège Henri Sellier de Suresnes ne sont pas particulièrement en diminution ces dernières années.

M/Mme le secrétaire du SNES
COLLEGE HENRI SELLIER

0920885M

9 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND

☐ zep

92150 SURESNES

☐ sensible

☐ protégé

	Effectifs	DGH	Heures poste	Heures Sup	Pourcentage HS	H/E
Prevision rentrée 2012	469	558	511	47	8,4%	1,19

Evolution prévision rentrée 2012-prévision rentrée 2011

	Effectifs	DGH	Heures poste	Heures Sup	Pourcentage HS	H/E
Rappel prévision 2011	483	565	520	45	8,0%	1,17
Evolution sur prévision 2011	-14	-7	-9	2,00		0,02

Evolution prévision rentrée 2012-constat rentrée 2011

	Effectifs	DGH	Heures poste	Heures Sup	Pourcentage HS	H/E
Rappel Constat 2011	478	565	509,4	55,6	9,8%	1,18
Evolution sur constat 2011	-9	-7	1,6	-8,6		0,01

Evolution prévision rentrée 2012-constat rentrée 2010

	Effectifs	DGH	Heures poste	Heures Sup	Pourcentage HS	H/E
Rappel Constat 2010	474	570	522	48	8,4%	1,20
Evolution sur constat 2010	-5	-12	-11	-1		-0,01